

À la une

Accès aux soins spécialisés en prison : l'OIP lève le voile sur une situation alarmante

Les résultats d'une étude de la section française de l'Observatoire international des prisons sur l'accès aux soins spécialisés en détention font état de graves carences, aussi bien en termes de prise en charge médicale que d'adaptation du lieu de vie.



© Alexander_AdobeStock

Actualité

États généraux de la justice : « le bureau du CNB est globalement satisfait »

entretien avec Jérôme GAVAUDAN

Technique

Le sursis simple

étude par Thomas LEBRETON
et Evan RASCHEL

Jurisprudence

La constitutionnalité sans éclat des réquisitions de données informatiques en enquête de flagrance

note par Philippe COLLET
sous Cons. const., QPC, 20 mai 2022

Gazette Spécialisée

DROIT DE LA FAMILLE

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

• **Élodie MULON**

Avocate au barreau de Paris, associée, Mulon Associés

• **Isabelle REIN-LESCASTÉREYRES**

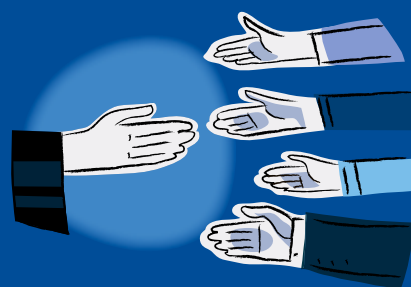
Avocate au barreau de Paris, associée, BWG Associés

• **Guillaume BARBE**

Avocat au barreau de Paris, associé, Cadiou & Barbe

AVEC LA PARTICIPATION DE

Linda AIT MADI, Louise ASTRUC-BACIOTTI, Prisca BLARD, Béatrice BLOQUEL, Emmanuelle BONBOIRE-BARTHÉLÉMY, Marion BONNET, Alice BOUISSOU, Philippa BOUVEAU, Coline LE CAM-MAYOU, Flora CASSOUDESALLE, Véronique CHAUCHEAU, Mélanie COURMONT-JAMET, Alice DEPRET, Roxane DESURMONT, Emma DILLY, Béangère DIOT, Priscillia FERNANDES, Emmanuelle HUBY, Antoine LAÏNÉ DELACOUR, Samuel LELLOUCH, Helen O'NEIL, Charlotte ROBBE, Clara SCHLEMMER, Jennifer TERVIL, Clothilde TORCHY et Agathe WEHBÉ



Les outils de la défense des deux côtés de la barre

➤ **SAMEDI 17 SEPTEMBRE 2022**

9H00-17H00 / Impérial Palace (Annecy)

Formation sous la direction scientifique de **Philippe Vouland, François Saint-Pierre et Marie Burguburu**,
avocats et co-directeurs de l'Institut de défense pénale

PROGRAMME

08H45 Accueil des participants

09h00 Début de la formation

LES FONDAMENTAUX TOUJOURS RÉPÉTÉS

- . Secret professionnel (Presse justice confrères)
- . La relation avec le client
- . La question des écoutes
- . L'immunité

Matthieu BOISSAVY, avocat (Paris, New York), vice-président de la commission
Libertés et droits de l'Homme au Conseil national des barreaux

ÊTRE UTILE AVANT L'AUDIENCE

GAV, CI, Instruction, IPC, demandes d'actes, expertise,
la fin d'instruction

Karine BOURDIE, avocate (Paris), co-présidente de l'Association
des Avocats Pénalistes (ADAP)

L'AUDIENCE CORRECTIONNELLE ET CRIMINELLE

- . Comment se préparer ?
- . Les questions aux témoins et experts
- . Les incidents contentieux
- . Le donné acte

Patricia LYONNAZ, ancienne Bâtonnière (Annecy)

12h15 Questions de la salle

12h30-14h00 Cocktail déjeunatoire

LE POST PÉNAL QUI S'ANTICIPE

- . Maîtriser la question des remises de peine, l'application
de la loi dans le temps et le régime de confusion de peines
- . Demander une confusion (par conclusions, en plaidant
ou plus tard)

Céline CARRU, avocate (Marseille)

LES RECOURS : Y PENSER DÈS LE DÉBUT

Cour de cassation, QPC, CEDH, CJUA : que faire en amont ?

François SAINT-PIERRE, avocat (Lyon, Paris)

16H45 Questions de la salle

17H00 Fin de la formation

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure de :

- Maîtriser les outils de la défense, de l'arrestation à l'audience
- Mieux cerner comment être utile avant l'audience et les clés
de la relation avec le client
- Anticiper les différentes formes de peines et la préparation
des recours

PUBLIC CONCERNÉ

Avocats

Prérequis : aucun prérequis spécifique n'est nécessaire

Formation en présentiel, dans le respect des normes sanitaires
et de distanciation sociale en vigueur au 17 septembre.
Annulable et remboursable gratuitement jusqu'à 3 jours avant
la manifestation !

TARIF JOURNÉE : 375 € HT (soit 450 € TTC)

INSCRIPTION : https://lext.so/5V_30I

Date limite d'inscription (dans la limite des places
disponibles) : Vendredi 16 septembre 2022 à 12h

RELATION CLIENTS : Claire Lorentz

claire.lorentz@lextenso.fr | 01 40 93 40 81



Validez 7H de formation
auprès du CNB !



Les formations Lextenso
sont certifiées Datadock



REPUBLICQUE FRANÇAISE

Gazette du Palais

Édité par Lextenso

1, Parvis de La Défense
92044 Paris – La Défense (CEDEX)

P-DG, Directeur de la publication : Bruno Vergé
Directrice générale déléguée : Emmanuelle Filiberti
Présidente du Conseil scientifique :
Marie Burguburu Charvet

Rédactrice en chef : Laurence Garnerie
Coordinatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach
Rédacteurs : Catherine Berlaud, Nathalie Finck
et Samuel Seroc
Responsable scientifique : Pauline Le Monnier de Gouville
Secrétaire de rédaction : Elsa Boulinguez

Rédaction :
Tél. : 01 40 93 40 00
Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements :
Tél. : 01 40 93 40 40
Courriel : abonnements@lextenso.fr

Publicité : benoit.favre@lextenso.fr
Tél. : 01 40 93 40 68

Tarifs 2022
* Prix TTC au n° : 20 €
+ frais de port
* Abonnement France (un an) :
Journal seul : 540,11 € TTC
Recueils + table seuls : 525,82 € TTC
Journal, recueil + table : 723,89 €
* Abonnement étranger (un an) :
Journal seul : 609 €
Journal, recueil + table : 819 €

Internet : gazette-du-palais.fr
Twitter : @LextensoAvocat

Commission paritaire n° 0523 T 83097
ISSN 0242-6331
Dépôt légal à parution
Imprimé par Dupliprint Mayenne, 733, rue Saint Léonard,
53101 Mayenne CEDEX
sur des papiers produits en Italie (couverture, 0% de fibres
recyclées) et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées),
issus de forêts gérées durablement ;
impact gaz à effet de serre
pour un exemplaire : 192 g éq. CO₂



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :
Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,
sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par
courriel en format word à redactiongp@lextenso.fr
et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas
de page et espaces compris).
La rédaction n'est pas responsable des manuscrits
communiqués.

La Gazette du Palais peut désormais être citée de la façon
suivante : GPL 7 déc. 2021, n° GPL430b0.
Le numéro de type GPL430b0 est un numéro d'identifiant
unique permettant de retrouver directement l'article
via un moteur de recherche ou sur www.labase-lextenso.fr

Actualité

- GPL438m7 ■ Accès aux soins spécialisés en prison : l'OIP lève le voile sur une situation alarmante 3
- GPL438x0 ■ Comment les règles déontologiques des avocats s'appliquent-elles aux activités commerciales dérogatoires ? 5
- GPL438w3 ■ États généraux de la justice : « le bureau du CNB est globalement satisfait »
entretien avec Jérôme GAVAUDAN 7

Doctrine

- GPL438x7 ■ Droit pénal et bioéthique
étude par Maël GERMAIN 9

Technique

- GPL438v7 ■ Le sursis simple
étude par Thomas LEBRETON et Evan RASCHEL 13

Jurisprudence

- GPL437z6 ■ La constitutionnalité sans éclat des réquisitions de données informatiques en enquête de flagrance
note par Philippe COLLET sous Cons. const., QPC, 20 mai 2022 16
- GPL437z2 ■ Droit social des compagnies aériennes : les différents critères d'identification du lieu de travail permettent de déterminer la législation sociale applicable
note par Pascal DUPONT et Ghislain POISSONNIER sous CJUE, 19 mai 2022 19
- GPL437z3 ■ Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation
par Catherine BERLAUD 23
- GPL438o7 ■ Panorama de jurisprudence du Conseil d'État
par Nathalie FINCK et Samuel SEROC 29
- GPL438m9 ■ Chronique de jurisprudence du Conseil d'État -
Contentieux administratif et Convention européenne des droits
de l'Homme
sous la direction de Benjamin DEFOORT
avec la collaboration de Clémence APPERT <https://lext.so/GPL438m9>



Gazette Spécialisée

DROIT DE LA FAMILLE

33

Sous la responsabilité scientifique de
Élodie MULON, Isabelle REIN-LESCASTÉREYRES et Guillaume BARBE